

En affaires au Québec

Construction Albert Jean : Prise 3!

Il n'existe pas vraiment de moyen infaillible d'assurer la transmission de l'entreprise d'une génération à l'autre. Le constructeur montréalais Pierre Jean sait par expérience qu'il faut préparer la relève très tôt en intégrant dans l'organisation les enfants qui le désirent.

Ce n'est pas une piqure qu'on injecte aux enfants au moment de prendre sa retraite", prévient-il. Dans son cas, il n'a eu aucun mal à prendre la relève de son père, Albert. Il était le seul garçon de la famille et il avait commencé tôt à travailler dans l'entreprise; de plus, il s'agissait d'une petite firme de construction comptant peu d'actif.

Pierre Jean admet que c'est un peu plus compliqué de passer à la troisième génération. Son entreprise est nettement plus importante que du temps de son père, avec un chiffre d'affaires annuel de 35 millions de dollars. Et ses trois enfants y travaillent.

L'entrepreneur assure cependant que les choses se passent bien parce qu'il avait prévu le coup à l'avance. Il avait déjà un associé à qui il aurait pu vendre ses actions si ses enfants n'avaient pas voulu prendre la relève. Mais c'est le contraire qui s'est produit, puisque ses trois enfants s'intéressent à l'entreprise.

"Fort heureusement, se réjouit Pierre Jean, tous trois avaient des formations complémentaires en génie, en administration et en technique de génie civil. La transition se fait tout naturellement." Aujourd'hui, son fils Pierre-Albert préside aux opérations de l'entreprise, tandis que Patricia et Sébastien occupent respectivement les postes de vice-présidente exécutive à l'administration et aux finances et de directeur des projets. Et chacun excelle dans sa spécialité.

Les démarches pour la passation des pouvoirs ont débuté il y a cinq ou six ans. En février dernier, Construction Albert Jean a franchi une nouvelle

étape en complétant le processus d'actionnariat entre le père et les trois enfants. Pierre Jean demeure actionnaire et assurera un certain contrôle jusqu'au moment où il se retirera complètement, une fois la transition terminée. "Cela ne saurait tarder", dit-il, au terme de plus de quarante années consacrées à l'entreprise.

La famille Jean a également participé à divers programmes de formation destinés aux familles en affaires, notamment à celui offert par l'Association canadienne des entreprises familiales (CAFE) et à *La Carte routière de la Fondation des familles en affaires* n. Pour Pierre Jean, ce sont de bons moyens d'apprendre à mener les affaires en famille, de s'assurer du traitement équitable de chacun et d'éviter de multiples problèmes reliés au partage des responsabilités dans l'entreprise familiale. (J. G.)